

Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

CARREFOUR DES SOLIDARITES

49 Rue Des Augustins
76000 ROUEN

Exercice clos le 31 Décembre 2012

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

CARREFOUR DES SOLIDARITES

Exercice clos le 31 Décembre 2012

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Extraordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels du CARREFOUR DES SOLIDARITES, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux modalités de comptabilisation des opérations enregistrées durant l'exercice. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

BOIS-GUILLAUME, le 27 Mai 2013

Le Commissaire aux Comptes
C.M. AUDIT & ASSOCIES



Christine CORMERAIS
Membre de la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de ROUEN

Rapport spécial du Commissaire aux
Comptes sur les conventions réglementées

CARREFOUR DES SOLIDARITES

49 Rue Des Augustins
76000 ROUËN

Exercice clos le 31 Décembre 2012

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

CARREFOUR DES SOLIDARITES Exercice clos le 31 Décembre 2012

Aux membres de l'association,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Nous avons été avisés qu'aucune convention nouvelle visée à l'article L.612-5 du Code de commerce, n'est intervenue au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant.

En application de l'article R.612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L.612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

1- Convention avec l'association EmergenceObjet des conventions

Participation aux frais « heures de gymnase »

Remboursement d'une participation pour des heures effectuées au gymnase pour un montant de **3 659,39€**.

2- Convention avec l'association « Le Caps »Objet des conventions

Participation au plan « grand froid »

Remboursement d'une participation au plan « grand froid » pour un montant de **3 066,52€**.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1- Convention avec l'association Œuvre Normande des Mères.Objet des conventions

Mise à disposition d'appartements pour le service « Accueil en urgence pour couples » :

Facturation de charges locatives pour **5 290,33€** durant l'exercice 2012.

2- Convention avec l'association EMERGENCE.Objet des conventions

Mise à disposition d'appartements pour le service « Accueil en urgence pour couples » :

Facturation de charges locatives pour **18 859,09€** durant l'exercice 2012.

3- Convention avec la Fondation de l'Armée du Salut.

Objet des conventions

Mise à disposition d'appartements pour le service « Accueil en urgence pour couples » :

Facturation de charges locatives pour **9 295,91€** durant l'exercice 2012.

BOIS-GUILLAUME, le 27 Mai 2013

Le Commissaire aux Comptes
C.M. AUDIT & ASSOCIES



Christine CORMERAIS
Membre de la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de ROUEN

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 990	1 990		
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations incorporelles	1 990	1 990		
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	24 746	22 392	2 353	2 984
Autres immobilisations corporelles	526 958	309 751	217 207	189 970
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	551 704	332 144	219 560	192 955
Participations et créances rattachées	1 998		1 998	1 998
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	47 094		47 094	55 700
Immobilisations financières	49 092		49 092	57 698
ACTIF IMMOBILISE	602 786	334 134	268 652	250 653
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes	530		530	4 902
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	47 365		47 365	74 756
Créances	47 894		47 894	79 658
Valeurs mobilières de placement	19 157		19 157	19 157
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	567 429		567 429	544 790
Trésorerie	586 586		586 586	563 947
ACTIF CIRCULANT	634 480		634 480	643 605
Charges constatées d'avance	20 524		20 524	38 850
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION	20 524		20 524	38 850
TOTAL DE L'ACTIF	1 257 790	334 134	923 656	933 108

C.M. Audit & Associés

Commissaires aux comptes

Immeuble Le Duo

398 Ancienne Route de Darnétal - BP 67

76233 BOISGUILLAUME CEDEX

Tél. 02 35 60 00 00

Bilan

	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
Fonds associatifs sans droit de reprise	80 210	80 210
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	177 072	198 491
Report à nouveau	-120 122	-45 231
Résultat de l'exercice	65 348	-52 175
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	41 902	41 902
FONDS PROPRES	244 410	223 196
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle	-20 320	-64 455
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	-20 320	-64 455
Provisions pour risques	52 407	57 607
Provisions pour charges	86 000	80 500
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	138 407	138 107
Fonds dédiés sur subventions	194 303	169 121
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES	194 303	169 121
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	31 399	36 703
Découverts et concours bancaires	37	
Emprunts et dettes financières diverses	11 521	16 619
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 588	115 574
Dettes fiscales et sociales	236 441	218 736
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		77 636
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 870	1 870
DETTES	366 856	467 138
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	923 656	933 108
C.M. Audit & Associés		

Commissaires aux comptes

Immeuble Le Duo

398 Ancienne Route de Darnétal - BP 67

76233 BOISGUILLAUME CEDEX

Tél 02 35 60 00 00

Compte de résultat

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	2 235 898	2 036 167
Reprises et Transferts de charge	16 587	1 087
Cotisations	55	40
Autres produits	27 419	15 506
Produits d'exploitation	2 279 959	2 052 801
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	727 694	742 513
Impôts et taxes	86 435	81 256
Salaires et Traitements	844 548	774 389
Charges sociales	382 328	349 037
Amortissements et provisions	55 094	79 232
Autres charges	86 975	89 412
Charges d'exploitation	2 183 074	2 115 839
RESULTAT D'EXPLOITATION	96 885	-63 039
Opérations faites en commun		
Produits financiers	13 943	27
Charges financières	1 315	1 167
Résultat financier	12 627	-1 140
RESULTAT COURANT	109 512	-64 178
Produits exceptionnels	61	9 530
Charges exceptionnelles	19 034	12 075
Résultat exceptionnel	-18 973	-2 545
Impôts sur les bénéfices	8	7
Report des ressources non utilisées	37 238	81 746
Engagements à réaliser	62 421	67 190
EXCEDENT OU DEFICIT	65 348	-52 175

C.M. Audit & Associés

Commissaires aux comptes

Immeuble Le Duo

398 Ancienne Route de Darnétal - BP 67

76233 BOISGUILLAUME CEDEX

Tél. 02 35 60 00 00

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : CARREFOUR DES SOLIDARITES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012, dont le total est de 923 656 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 65 348 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/04/2013 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'association, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants ont été constatés sous la forme de provision et leur montant est indiqué en annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2.69 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2012)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 990			1 990
Immobilisations incorporelles	1 990			1 990
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	23 956	789		24 746
- Installations générales, agencements aménagement divers	332 240	46 291		378 532
- Matériel de transport	55 617			55 617
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	70 691	22 119		92 810
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	482 504	69 200		551 704
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 998			1 998
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	69 464	4 844	27 215	47 094
Immobilisations financières	71 462	4 844	27 215	49 092
ACTIF IMMOBILISE	555 957	74 044	27 215	602 786

Notes sur le bilan

Immobilisations corporelles

Les investissements de l'exercice ont principalement consisté en l'aménagement des locaux du Pôle administratif rue Saint Denis à hauteur de 30.654 euros et de l'acquisition de mobilier pour le service EPHETA à hauteur de 14.081 euros.

Immobilisations financières

Elles sont constituées :

- de parts sociales du Crédit coopératif pour un montant de 1.997,75 euros,
- de cautions versées en garantie des appartements loués pour le service "demandeurs d'asile" à hauteur de 27.381,71 euros,
- de cautions versées en garantie des bureaux pour un montant total de 19.712,07 euros.

Les dépréciations constatées lors des précédents exercices sur certaines cautions non restituées par les propriétaires de logements mis à disposition des usagers ont été reprises suite à l'annulation de ces dépôts de garantie.

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation dotations	Diminutions sorties reprise	Valeur en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	1 990			1 990
Immobilisations incorporelles (I)	1 990			1 990
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agenc. et aménagements constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels	20 972	1 420		22 392
Install. générales, agencements et aménagements divers	191 803	26 045		217 848
Matériel de transport	18 578	7 942		26 519
Matériel de bureau et informatique , mobilier	58 197	7 187		65 384
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles (II)	289 549	42 594		332 144
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	291 540	42 594		334 134

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	47 094		47 094
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	47 365	47 365	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	20 524	20 524	
TOTAL	114 983	67 889	47 094
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
PERSONNEL - PRODUITS A RECEVOIR	1 423
PRODUITS A RECEVOIR	36 048
Total	37 471

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré	26 957			26 957
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds	53 252			53 252
Total fonds sans droit reprise	80 210			80 210
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	198 491	13 546	34 965	177 072
Report à Nouveau	-45 231	6 238	81 128	-120 122
Résultat de l'exercice	-52 175	117 523		65 348
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	-64 455	54 741	10 607	-20 320
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	41 902			41 902
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	158 742	192 048	126 700	224 090

Les dépenses engagées par le service CADA de l'association Carrefour des Solidarités aux comptes administratifs 2010 & 2011 et refusées par le financeur pour des montants respectivement de 33.540 euros et de 2.472 euros ont été inscrites au compte 114100 "Dépenses CADA refusées Art R 314-52 CASF".

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Méthodes utilisées pour le calcul des provisions :

L'association Carrefour des solidarité a doté en 2008 une provision pour risques afin de faire face à un litige l'opposant à un propriétaire d'appartements. La provision de 17.307 euros destinée à couvrir des rappels de charges contestés par l'association a été reprise à hauteur de 5.200 euros pour couvrir l'annulation de dépôt de garantie.

Une provision pour litige de 27.000 euros a été constituée en 2011 pour faire face à un litige prud'homale en cours.

La provision pour charges constituée en 2002 à hauteur de 13.300 euros pour faire face aux coûts salariaux en cas de fermeture du service "couples" si les financements venaient à disparaître est maintenue.

La provision constituée antérieurement dans les comptes d'EPHETA à hauteur de 56.000 euros et destinée à financer partiellement les travaux de déménagement dans les nouveaux locaux a été reprise à compter du 1er janvier 2012 au rythme des amortissements des biens, soit 7.000 euros par an.

Une provision pour charges liée à la résiliation des baux de la rue de Lessard a été constituée en 2011 à hauteur de 24.500 euros.

Il a été dotée une provision pour faire partiellement face aux futurs départs à la retraite à hauteur de 12.500 euros sur l'exercice 2012.

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	44 307		5 200		39 107
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	93 800	12 500	7 000		99 300
Total	138 107	12 500	12 200		138 407
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		12 500	12 200		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Les dettes financières diverses sont constituées des sommes versées par les familles "demandeurs d'asile" au titre :

- des cautions pour un montant de 10.296,73 euros,
- et de l'épargne à hauteur de 924,50 euros.

ainsi que des cautions versées par 2 familles dans le cadre du dispositif "familles en urgence" à hauteur de 300 euros.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine	37	37		
- à plus de 2 ans à l'origine	31 399	5 542	24 218	1 639
Emprunts et dettes financières divers	11 521	11 521		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	85 588	85 588		
Dettes fiscales et sociales	236 441	236 441		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	196 174	1 870		
TOTAL	366 856	340 999	24 218	1 639
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	5 297			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	60 594
PERS.DET.PROV.CONG.A.PAY.	122 428
AUTRES CHARGES A PAYER	35 167
Total	218 189

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHGES CONSTATEES D AVANCE	20 524		
Total	20 524		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	1 870		
Total	1 870		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 3 097 Euros

Subventions d'exploitation

Tableau des fonds dédiés

	Montant de la subvention accordée	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
Fonds dédiés Familles en	59 688	11 351			11 351
Fonds dédiés DDASS 11	20 000	12 104	260		11 843
Fonds dédiés DDASS DA	30 000	16 000			16 000
Fonds dédiés HFR	52 226	592		2 511	3 103
Fonds dédiés SIAO	95 947	61 884	36 977		24 907
Fonds dédiés CADA	67 190	67 190			67 190
Fonds dédiés SI/SIAO	40 000			39 910	39 910
Fds dédiés Obsv.plan hiv	10 000			10 000	10 000
Fds dédiés Exp.plan hive	10 000			10 000	10 000
Total	385 050	169 121	37 238	62 421	194 303

Analyse du résultat

Notes sur le compte de résultat

Le résultat comptable inscrit au bilan de l'association au 31/12/2012 correspond aux résultats de l'ensemble des services, y compris de la gestion libre, avant reprise des résultats N-2.

La reprise de ces résultats N-2, d'un montant global de - 74.405,14 euros restent inscrits en compte de report à nouveau jusqu'à l'affectation de ce résultat.

La provision pour congés à payer constituant pour vos financeurs une dépenses non opposable doit être retraitée des résultats des services concernés par ce type de financement afin de d'obtenir le résultat à reprendre.

Le résultat de la gestion libre est composé des cotisations versées par les membres.

Intitulés	Résultat global 2012	Gestion contrôlée 2012	Service d'Accueil et d'Orientation	Service intégré de l'Accueil et de l'Orientation	EPHETA	Demandeurs d'asile statutaires	Demandeurs d'asile CADA	Demandeurs d'asile HFR	Familles	Gestion Libre 2012
Résultat comptable avant reprise	65 348,00	65 293,00	24 563,00	- 10 662,65	4 050,47	- 23 896,81	36 947,57	-	34 291,42	*55,00
Reprise résultat antérieur	- 74 405,14	- 74 405,14	- 20 674,12	-	- 12 365,40	-	-	-	- 41 365,62	
Résultat du compte administratif	- 9 057,14	- 9 112,14	3 888,88	- 10 662,65	- 8 314,93	- 23 896,81	36 947,57	-	- 7 074,20	55,00
Var prov CP non opposable aux financeurs	19 218,37	19 218,37	4 236,75	2 537,02	1 334,30	1 688,34	4 658,35	-	4 763,61	
Résultat à reprendre	10 161,23	10 106,23	8 125,63	- 8 125,63	- 6 980,63	- 22 208,47	41 605,92	-	- 2 310,59	55,00

	Déficit	Excédent
Résultat de l'exercice		65 348
Résultat de la gestion contrôlée		65 293
Part du résultat sur gestion conventionnée		65 293
Part du résultat sur gestion libre		55

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 30 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	3	2	5	5
Employés	10	16	26	25
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	13	18	31	30

Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice s'élève à 2 796 heures dont 2 796 heures n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés.

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

La loi 2006-586 du 23 mai 2006 impose pour les associations dont le budget annuel est supérieur à 150.000 euros de mentionner dans leur annexe la rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants. Cette information ne concernant que le directeur, elle conduirait à donner une information individualisée. Elle n'est en conséquence pas fournie.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	87 435
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	87 435

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 87 435 Euros

.Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 12 500 Euros

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat	39 000	31 926
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total	39 000	31 926
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole	39 000	31 926
Total	39 000	31 926

.Par convention signée avec l'ONM, détachement d'un salarié de l'ONM au profit du Carrefour des Solidarité à compter du 1er mars 2011 et jusqu'au 28 février 2012, renouvelée pour un an, et valorisé à 39.000 euros pour l'année 2012.